



SOMMAIRE

- Talents en Seine
- Spectacle cirque
- Préservons nos commerces
- Bibliothèque
- Inscriptions maternelles
- Les Petites Mains
- Cheveux d'Argent
- Les Lundis Récréatifs
- Informations municipales
- Agenda

**TALENTS
EN SEINE**

ENTRÉE
5€

Soirée spectacle : chant, danse, cirque...
Restauration et buvette sur place

SAMEDI 25 MARS
20H00
Salle Michel-Jacques TIPHAGNE

Réservation souhaitée au 02.35.37.46.12 ou 02.35.37.89.03
ou par mail à l'adresse biblicom.smsd@gmail.com
Organisée par le Comité des Fêtes et la Commission Culturelle

Sainte Marguerite sur Duclair

Directeur de publication :
Patrick SIMON

Rédaction, mise en page :
Mariam EL ALLALI

Impression : Mairie
Tirage : 830 exemplaires

Nous vous attendons nombreux à cette soirée festive. Au programme : des talents locaux ou de plus loin, des enfants du conservatoire du Trait qui nous présenteront une démonstration de Hip hop et pour le final la troupe « Des saltimbanques de l'impossible » exécutera des numéros de cirque. Pensez à réserver dès à présent. Une restauration / buvette sera à votre disposition.

Valérie PETIT
Astrid LAMOTTE
1

SPECTACLE DE CIRQUE GRATUIT

Vendredi 17 mars à 18h à la salle communale d'Épinay sur Duclair, l'académie Fratellini, Jeanne Mordoï avec la participation de la Compagnie BAL vous proposent *Fil-Fil*, un spectacle acrobatique de 20 minutes pour les plus petits (à partir de 3 ans).

L'entrée est gratuite mais une réservation est nécessaire au **02 35 52 93 93** du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h ou sur le site internet www.festival-spring.eu



PRÉSERVONS NOS COMMERCES

L'assemblée générale de notre association aura lieu au centre socioculturel le **21 mars à 18h30**.

Suite à la démission de la majorité des membres du bureau, nous aimerions que tout le monde se mobilise pour pouvoir continuer ce que nous avons commencé. Pendant ces 2 années nous avons soutenu les commerçants de la commune les plus en difficulté. Nous avons fait ce que nous avons pu, avec nos moyens et nos connaissances. Essayons de garder nos commerces existants ! Nous comptons sur votre présence.

Pour l'association, Annie PINEL

BIBLIOTHÈQUE

Encore du nouveau à la bibliothèque Michel BOURDAIS ! Les premiers magazines sont arrivés et vous attendent dans nos rayons à côté des nombreux romans, BD et albums ajoutés à notre collection pendant les vacances scolaires. Autre nouveauté : à partir de début mars, suite à une convention signée entre les deux communes, la bibliothèque interviendra dans les classes de l'école d'Épinay sur Duclair.

Mariam

RAPPEL INSCRIPTIONS MATERNELLES

L'enregistrement des inscriptions pour les enfants nés en **2014** s'effectuera :

- le **vendredi 7 avril 2017** de 16h00 à 18h00
- le **vendredi 28 avril 2017** de 16h00 à 18h00.

Vous aurez besoin, du livret de famille ou d'une copie, du certificat de pré-inscription délivré par la mairie, d'un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge ou attestant d'une contre-indication ou du carnet de santé.

Une visite de l'école pour les enfants aura lieu ultérieurement.

Mme QUÉTEIL



LES PETITES MAINS

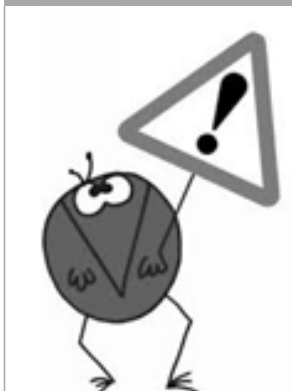
Samedi 11 mars les petites mains organisent à la salle polyvalente un atelier créatif pour les enfants de 3 à 11 ans avec réalisation de masques.

Inscriptions via le bulletin d'inscription qui est dans le cahier de liaison de l'école des enfants ou par mail : associationdespetitesmains@gmail.com . 3 € par enfant, goûter inclus. Début à 15h.

Nous faisons appel à votre générosité pour la confection de crêpes ou gâteaux du goûter des enfants !

Dimanche 12 mars une foire à tout, prix de la table d'1,20m : 3€. Buvette et petite restauration sur place. Contact / inscriptions: Madame GROGNET au **06 82 04 29 61** ou par mail à la même adresse que pour l'atelier masque. *Plus d'informations dans l'agenda du site internet de la commune.*

CHANGEMENT CHEVEUX D'ARGENT



Le repas des adhérents du Club des Cheveux d'Argent se déroulera

le samedi 22 Avril 2017

à la salle Michel-Jacques TIPHAGNE à partir de 12h30.

Les membres du Club continuent de proposer les activités suivantes : mardi après-midi divers jeux (cartes, dominos, triominos, etc), le jeudi matin (couture, tricot et toutes activités manuelles selon vos désirs) et le jeudi après-midi randonnée pédestre.

La présidente, Réjane SERY

LES LUNDIS RÉCRÉATIFS

L'association les «Lundis Récréatifs» a organisé le 12 février 2017 son repas annuel spécial Saint-Valentin. L'événement a rassemblé plus de 200 convives tous ravis par la qualité des produits et du service de nos jeunes et de nos « anciens jeunes ».

Comme le veut la tradition de la Saint Valentin, les dames ont reçu une rose. Le repas a été animé par l'Orchestre Vibrations qui a su mettre l'ambiance.

Autre événement : la loterie, avec 85 lots au total (ce qui fut un peu long). Pour 2018, un tableau sera affiché afin de gagner du temps.

Merci aux danseurs pour leur indulgence. Je remercie les commerçants de notre village, M.NEVEU pour son couple de canaris, les commerçants de Duclair, du Trait pour leurs dons et un grand merci à la municipalité pour son aide (mise à disposition gratuitement de la salle et de chariots qui ont facilité notre travail).



Annick BOSQUET

INFORMATIONS MUNICIPALES

Le Fond Chaleur de l'ADEME vous connaissez ? Vous pensez que s'engager dans la transition énergétique est une voie d'avenir pour votre territoire ? Alors pensez au «Fond chaleur».

Choisissez les énergies renouvelables et de récupération pour produire de la chaleur et bénéficier d'une aide pouvant aller jusqu'à 65 % du coût de votre installation.

Tous les projets visant le remplacement d'anciennes installations fonctionnant aux énergies fossiles ou la mise en place de nouveaux équipements de production de chaleur par les énergies renouvelables et de récupération peuvent bénéficier des financements du fonds chaleur et de l'expertise ADEME. Contacter la Direction générale de l'ADEME pour vous guider.

Selon leur nature et leur importance, les projets peuvent être soutenus par un dispositif régional d'aide ou bien faire l'objet d'appels à projets nationaux pour faciliter l'accès au «Fond Chaleur».

Plus d'information sur le site internet de la commune dans la section **«Vie Municipale / Liens»**.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes hommes et les jeunes femmes nés en janvier, février et mars 2001 doivent **obligatoirement** se faire recenser en mairie **avant le 31 mars 2017**. Il est rappelé que chaque jeune doit conserver son attestation de recensement puisqu'il ne pourra pas être délivré de duplicata.



BANQUE ALIMENTAIRE

La prochaine collecte de la banque alimentaire de Rouen et sa région se tiendra les **31 mars, 1^{er} et 2 avril 2017** aux portes des moyennes et grandes surfaces pour recevoir un maximum de dons alimentaires dans le cadre de l'aide aux plus démunis.

CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ (CNI)

Les modalités de dépôt des demandes de cartes nationales d'identité sont modifiées.

A compter du 2 mars 2017, les demandeurs devront **obligatoirement** se rendre dans les mairies équipées de dispositifs de recueil appelés « DR ». **La mairie de Sainte Marguerite n'est pas équipée**. Pour l'arrondissement de ROUEN, les mairies de Barentin, Bois-Guillaume, Canteleu, Clères, Déville-lès-Rouen, Elbeuf, Grand-Couronne, Grand-Quevilly, Maromme, Mont-Saint-Aignan, Petit-Quevilly, Rouen, Saint-Etienne du Rouvray, Sotteville-lès-Rouen, Yerville et Yvetot pourront accueillir les demandeurs. La liste des 34 communes de la Seine-Maritime équipées de dispositifs de recueil pour l'enregistrement des cartes nationales d'identité et des passeports est consultable sur le site internet de la commune.

La demande de CNI est déterritorialisée. Chaque usager pourra effectuer sa demande partout sur le territoire national. La CNI devra être retirée auprès de la mairie où la demande aura été faite.

Les règles relatives aux mineurs sont unifiées : pour les cartes nationales d'identité et les passeports, les empreintes seront recueillies à compter de 12 ans au moment du dépôt de la demande. La présence du mineur, quel que soit son âge, est obligatoire au dépôt de la demande. Toutefois, pour la remise du titre, la présence du mineur est facultative, à l'exception des passeports remis aux mineurs de plus de 12 ans pour vérification du fonctionnement de la puce.

En conséquence, à compter du 2 mars 2017, la mairie de Sainte Marguerite sur Duclair ne pourra plus accepter les demandes de CNI. (cette démarche s'applique déjà à la délivrance des passeports depuis le 29 juin 2009).

ÉLECTIONS

L'élection présidentielle aura lieu les **dimanches 23 avril et 7 mai 2017**. Le bureau de vote installé dans le réfectoire de la cantine scolaire sera ouvert de **8 heures à 19 heures**.

Les élections législatives auront lieu les **dimanches 11 et 18 juin 2017**. Le bureau de vote installé dans le réfectoire de la cantine scolaire sera ouvert de **8 heures à 18 heures**.

Toutes les personnes inscrites sur la liste électorale recevront une carte d'électeur début avril. L'ancienne carte devra être détruite.

AGENDA

Samedi 11 et dimanche 12 mars
Atelier créatif et foire à tout
Organisés par les Petites Mains

Samedi 18 mars
Soirée dansante
Organisée par l'A.M.S Ping-Pong

Dimanche 19 mars
Thé dansant
Organisé par l'association Transfert

Samedi 25 mars
Soirée Talents en Seine
Organisée par le Comité des Fêtes et la Commission Culture et Communication

Samedi 1^{er} avril
Soirée dansante de la Saint Patrick
Organisée par l'A.M.S Rugby

Plus d'informations sur le site internet de la commune



Lundi, mardi, jeudi et vendredi 14h à 17h30

Mercredi de 9h à 12h

Samedi de 9h à 12h



mairie-sg-ste-marguerite-sur-duclair@wanadoo.fr



02.35.37.52.13

<http://www.saintemargueritesurduclair.fr/>

